

Dépistage du
cancer du côlon

Votre numéro de référence :

Sur mandat de l'État de Genève, la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer vous invite à faire

un examen de dépistage du cancer du côlon.

La fréquence du cancer du côlon augmente avec l'âge. Le dépistage permet une détection précoce du cancer. Détecté tôt, le cancer du côlon peut être guéri 9 fois sur 10.

Le choix de participer au programme de dépistage vous appartient. Nous vous recommandons de lire attentivement la documentation jointe pour vous aider à prendre une décision.

Participer au programme cantonal de dépistage vous permet de bénéficier des avantages suivants :

- **le choix entre deux examens de dépistage :**
 - une recherche de sang occulte dans les selles (FIT) tous les deux ans, à faire soi-même à domicile ;
 - OU
 - une coloscopie tous les dix ans, réalisée par un-e gastro-entérologue agréé-e par le programme ;
- **une prise en charge à 90% par votre assurance maladie de base (LAMal) des prestations suivantes :** consultation auprès d'un médecin de famille agréé ou entretien conseil dans une pharmacie agréée ; FIT, coloscopie de dépistage, coloscopie à la suite d'un FIT positif ; analyse pathologique si nécessaire. Pour ces prestations, seul le 10 % est à votre charge quelle que soit votre franchise.

Pour bénéficier d'une prise en charge hors franchise :

- les médecins et pharmacies consultés doivent être agréés* par le programme ;
- les consultations, examens et analyses doivent être faits avant votre 70^e anniversaire.

Les coûts du dépistage sont détaillés dans la documentation jointe à laquelle nous vous prions de vous référer.

Les modalités de participation au programme de dépistage se trouvent au dos de cette lettre. Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à votre médecin, consulter notre site www.depistage-ge.ch ou nous contacter au 022 708 10 90.

Avec nos meilleures salutations,



Dr Bertrand Jacot Des Combes
Président



Dre Béatrice Arzel
Directrice

Comment participer au programme ?

Vous avez lu attentivement la brochure et vous avez décidé de vous faire dépister.

Vous avez choisi la coloscopie ou vous hésitez encore ?

Prenez rendez-vous chez un médecin de famille agréé* et apportez-lui ce courrier. Si le dépistage organisé est adapté pour vous, il ou elle vous inscrira dans le programme.

Que faire si votre médecin de famille n'est pas agréé* ? Téléphonez au 022 708 10 90 pour que nous puissions vous orienter.

Vous êtes certain de vouloir faire le test FIT ?

Rendez-vous avec ce courrier dans une pharmacie agréée* pour l'inclusion. Si le dépistage organisé est adapté pour vous, le ou la pharmacien-ne vous inscrira dans le programme. Il ou elle vous donnera toutes les explications nécessaires et vous remettra le test FIT à faire chez vous.

Que devez-vous apporter au médecin ou à la pharmacie ?

- Ce courrier
- Votre carte d'assurance maladie

***Les médecins et pharmacies agréés** sont ceux inscrits sur la liste consultable sur notre site www.depistage-ge.ch. Vous pouvez aussi vous informer par téléphone au 022 708 10 90.



Vous ne souhaitez pas donner suite à cette invitation

Afin de comprendre les raisons de votre choix, nous vous remercions de répondre aux questions suivantes et de nous renvoyer ce coupon dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

- J'ai déjà effectué une coloscopie il y a moins de 10 ans (____ / ____ / 20____)
ou une recherche de sang dans les selles il y a moins de deux ans (____ / ____ / 20____)
- Je ne souhaite pas bénéficier actuellement de cette invitation en raison d'un autre problème de santé important.
- Je bénéficie d'une surveillance particulière pour la ou les raisons suivantes :
 - Risque familial de cancer du côlon
 - Polypes du côlon
 - Antécédent de cancer du côlon ou du rectum diagnostiqué le ____ / ____ / ____
 - Maladie inflammatoire du côlon
- Je ne souhaite pas faire un dépistage du cancer du côlon dans le cadre du programme et ne veux plus recevoir d'invitation.

Si vous changez d'avis, vous pouvez à tout moment demander une nouvelle invitation.